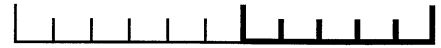


Miststreuer

3501
4001
5001
6001
7001
8001
10001

ⓕ Notice d'utilisation

Nr. 99 641.FR.805.0



Ihre / Your / Votre • Masch.Nr. • Fgst.Ident.Nr.

F

Cher agriculteur!

Vous avez fait un bon choix, nous nous en réjouissons et nous voulons vous féliciter de votre décision pour Pöttinger. En tant que votre partenaire, nous vous offrons de la qualité et des performances, en relation avec un service après-vente sûr.

Afin de mieux apprécier les conditions dans lesquelles nos machines vont travailler et ces exigences puissent influencer la construction de nouvelles machines, nous nous permettons de vous demander quelques renseignements. De plus il nous sera possible de pouvoir vous informer d'une manière plus précise des nouveaux produits.

Responsabilité envers les produits. Obligation d'informer.

La législation concernant les produits oblige le constructeur et le concessionnaire, au moment de la vente, à donner au client le livret d'entretien ainsi que les indications concernant l'utilisation, la sécurité et les consignes d'entretien. Comme preuve que la machine et que le manuel ont été correctement remis à l'acheteur, il est nécessaire de le certifier.

Pour cette raison, le document A, signé, est à renvoyer à la société Pöttinger. Le document B revient au concessionnaire et le document C appartient au client.



Attention! Lors de la revente de la machine plus tard, le manuel doit suivre la machine!

Mesures de sécurité

~~~~~

1. L'épandeur ne doit être utilisé que par des personnes ayant pris connaissance du manuel d'utilisation et des mesures de sécurité
2. Pendant l'utilisation, il faut s'assurer que personne ne se trouve dans le rayon d'épandage. (minimum 50 mètres de distance)
3. Avant d'effectuer des travaux d'entretien, s'assurer que le moteur du tracteur est arrêté et que l'arbre de transmission est enlevé !
4. Pendant l'utilisation de l'épandeur, tous les dispositifs de sécurité doivent être montés. (N'utiliser que les pièces originales)
5. Contrôler régulièrement toutes les vis et les éléments de sécurité. (Avant tout important après les premières heures d'utilisation)
6. Pendant l'utilisation, personne ne doit se trouver sur l'épandeur à fumier, surtout pas sur le tapis d'entraînement et à proximité du dispositif d'épandage !
7. Enlever l'arbre de transmission avant de nettoyer ou de graisser la machine !
8. Contrôler que le nombre de tours ainsi que le sens de rotation de la prise de force du tracteur correspondent à l'épandeur.

9. N'utiliser les arbres de transmission qu'avec les dispositifs de sécurité originaux et en excellent état. Assurer le tuyau de protection de l'arbre de transmission au moyen de la chaîne.
10. Les lois de la circulation routière en vigueur dans le pays doivent être observées sur les routes publiques.
11. L'utilisateur doit veiller à ne porter préjudice à personne ni à aucun objet pendant son travail.
12. Les travaux d'entretien et de réparation doivent être effectués par des personnes spécialisées.
13. ATTENTION ! La roue de soutien ne sert qu'à supporter l'épandeur et ne peut pas être utilisée pendant les transports.
14. Contrôler régulièrement les pneus, la pression d'air et le serrage des écrous de roue.
15. Si l'épandeur est équipé d'un dispositif d'éclairage électrique, il est nécessaire d'en contrôler rapidement le bon fonctionnement.
16. Il faut absolument contrôler la fixation du dispositif d'épandage avant l'utilisation !
17. Si l'épandeur est équipée d'une protection d'épandage, elle doit être contrôlée avant l'utilisation.

18. Il est absolument interdit de transporter des personnes au moyen de l'épandeur.
19. Veiller à ce que l'épandeur soit attelé selon les prescriptions et que la broche d'attelage soit assurée.
20. Contrôler l'effet de freinage avant l'utilisation.
21. Veiller à ce que personne ne se trouve entre le tracteur et l'épandeur sans que le tracteur ne soit assuré.
22. Lorsque le dispositif d'épandage est démonté et que l'épandeur est utilisé comme remorque de transport, la chaîne d'entraînement doit être recouverte d'une protection.

# Mode d'emploi

~~~~~

1. Attelage au tracteur

- Avant l'attelage, l'épandeur doit être assuré au moyen d'une cale de freinage ou d'un frein d'arrêt.
- L'anneau d'attelage de l'épandeur à fumier doit être réglé de façon à ce que la machine soit le plus horizontal possible, en particulier lorsque l'épandeur est équipé d'un essieu tandem, afin que l'effet pendulaire de l'aggrégat soit assuré des deux côtés en cas d'irrégularités du sol (voir fig.1).

ATTENTION !

**Il y a danger d'accident dans la zone du timon.
Il faut être particulièrement prudent lors de l'attelage !**

- Si un câble de sécurité est prescrit, il doit être fixé à la chape d'attelage.
- Après l'attelage, relever la roue de soutien jusqu'à la butée et replier la roue à l'aide du pied (seulement avec équipement de la roue de soutien pliable - voir fig.2).
- Monter le levier de frein à main mobile sur le tracteur ou fixer la cordelette de commande du levier de frein automatique au tracteur. Monter la corde de commande et la fixer au tracteur lorsqu'il s'agit d'un épandeur équipé d'un frein poussé ou d'un essieu avec arrêt automatique pour marche arrière (voir fig.3).
- Monter et accoupler les conduites et les raccords selon les prescriptions (voir manuel d'utilisation du tracteur) lorsque l'épandeur est équipé d'un circuit de freins à air ou de freins hydrauliques.

ATTENTION ! Il est indispensable de monter une soupape d'adaptation de charge dans le circuit hydraulique des freins.

ATTENTION ! Cette soupape est montée de série sur la plupart des tracteurs (voir manuel d'utilisation du tracteur). Si cette soupape n'est pas montée d'origine sur le tracteur, il faut en adapter une dans les conduites de frein de l'épandeur.

- Après l'attelage, il est conseillé de régler le levier de réglage de l'avancement du tapis (allonger ou incliner) afin qu'il soit facilement atteignable depuis le tracteur (ceci n'est valable que pour un tapis à entraînement mécanique).

Lorsque l'épandeur est équipé d'un tapis entraîné hydrauliquement, les conduites hydrauliques doivent être accouplées au tracteur (voir manuel d'utilisation du tracteur).

2. Contrôle de l'effet de freinage

- Vérifier le bon fonctionnement des freins par un test de freinage.
- Si les garnitures de frein sont trop usées pour être efficaces, elles doivent être réglées. Ceci s'effectue au moyen du tendeur ou de l'écrou de tension. Le levier de frein doit encore avoir du jeu lorsque les freins sont complètement serrés.
- S'il n'y a plus assez de jeu, le levier de frein sur l'essieu doit être positionné différemment au moyen des canelures (voir fig.4).
- Les garnitures de frein doivent être contrôlées de temps en temps afin de prévoir l'usure.

3. Roues et pression d'air

- **ATTENTION** : resserrer les écrous de roue après les premières heures d'utilisation et les contrôler régulièrement !
- Les roues ne peuvent être changées que lorsque l'épandeur est attelé au tracteur. Il faut s'assurer que le tracteur et l'épandeur ne peuvent pas bouger (cale de freinage, frein d'arrêt). Les roues ne doivent être changées que sur un terrain ferme.
- La pression d'air doit être contrôlée régulièrement. La pression d'air ne doit en aucun cas être plus élevée que la pression tolérée par les pneus !

4. Dispositif d'éclairage

- Raccorder le câble à la prise du tracteur (observer le mode d'emploi du tracteur) et contrôler le bon fonctionnement de l'éclairage.

5. Arbre de transmission

- N'utiliser que l'arbre de transmission livré avec l'épandeur. La garantie n'est plus valable si un autre arbre de transmission est utilisé.
- Contrôler que la cheville de raccordement soit bien verrouillée sur la prise de force fixant ainsi l'arbre de transmission.
- Contrôler la longueur de l'arbre de transmission :
 1. l'arbre de transmission doit avoir assez de recouvrement sans sa position la plus longue.
 2. l'arbre de transmission doit encore être coulissant dans la longueur la plus courte (dans les courbes).

En cas de besoin, des corrections de la longueur doivent être apportées (voir feuille annexée).

- Les arbres de transmission de série sont équipés d'une sécurité à cisaillement contre la surcharge. Contrôler que l'écrou de la vis de cisaillement soit fixé correctement (Une réserve de vis de cisaillement est livrée avec l'épandeur). Cette sécurité à cisaillement protège les éléments d'entraînement contre la casse et les dégâts. Elle est particulièrement efficace lorsque le fumier contient des corps étrangers et que le dispositif d'épandage est brusquement bloqué.
- Après l'attelage de l'arbre de transmission, fixer la chaîne de sécurité au bol de sécurité ou au timon afin que le tuyau de protection ne tourne pas avec l'arbre de transmission (voir fig.5).

8. Essai et mise en service

- Avant l'essai, contrôler que toutes les vis, les fermetures et les éléments de sécurité soient serrés. Tous les dispositifs de protection être montés selon les prescriptions.
- Lors de l'essai, le réglage de l'avancement du tapis d'entraînement-entraînement mécanique et hydraulique doit être contrôlé.

Entraînement mécanique:

Activer l'avancement du tapis d'entraînement dans toutes les positions (avancement 1-5. point mort, marche arrière) et contrôler le jeu du cliquet de retenue (env. 2 mm - voir fig.9).

- Au besoin corriger le jeu du cliquet au moyen de la bielle motrice de l'avancement du tapis. Desserrer les contre-écrous, faire tourner la bielle motrice à gauche ou à droite et resserrer les contre-écrous (voir fig.10).
- Le réglage de l'entraînement à cliquet s'effectue en rallongeant ou en raccourcissant la fourche de réglage. (Desserrer le contre-écrou 1 et tourner la fourche de réglage 2). En cas de raccourcissement, on obtient un avancement plus lent, en cas de rallongement, on obtient un avancement plus rapide.

Entraînement hydraulique:

Contrôler le sens de rotation et la vitesse d'avancement du tapis d'entraînement, de "0" à la vitesse maximale, à l'aide de la soupape de réglage du débit.

- La marche avant ou arrière de l'entraînement hydraulique du tapis est réglée par la soupape de commande hydraulique du tracteur. Contrôler que les conduites soient raccordées correctement et que la soupape de réglage du débit fonctionne bien.

ATTENTION ! L'épandeur doit absolument être arrêté et la prise de force enlevée avant d'effectuer tous les travaux de montage ! Après les travaux de montage, serrer toutes les vis et tous les éléments de sécurité !

9. Chargement l'épandeur

- Afin d'obtenir un épandage optimal, l'épandeur doit être chargé le plus régulièrement possible. Si la matière n'est pas bien répartie dans l'épandeur, elle ne sera pas répartie régulièrement sur le sol.
- La hauteur de chargement ne doit pas dépasser la hauteur du passage du dispositif d'épandage !
- Il faut si possible veiller à ce que les dents d'épandage restent libres lors du chargement.
- Afin d'éviter des dégâts, veiller à ce que la matière à épandre ne contienne pas de matière solide telle que des pierres ou d'autres corps étrangers !

10. Epandage dans les champs

- Avant de commencer l'épandage, relever la protection des rouleaux d'épandage (si montée) !
- Il faut absolument que la grille de protection soit montée sur la ridelle avant !
Ceci protège le conducteur du tracteur contre d'éventuels accidents et le tracteur contre les dégâts qui pourraient être occasionnés par des morceaux de fumier ou d'autres matières solides telles que les pierres qui sont projetées vers l'avant.

ATTENTION ! Pendant l'épandage, personne ne doit se trouver sur l'épandeur ou dans la zone d'épandage !

- Comme il n'est pas toujours possible de laisser les rouleaux d'épandage libres lors du chargement, les dents d'épandage arrêtées s'enfoncent la plupart du temps dans la matière. Afin d'éviter des dégâts du dispositif d'épandage, de l'engrenage et de l'entraînement, lors de l'enclenchement de la prise de force, il faut faire tourner lentement les rouleaux d'épandage (à l'arrêt, sans enclencher le tapis d'entraînement) en enclenchant la prise de force à un régime inférieur, jusqu'à ce que les dents puissent être libérées de la matière d'épandage.

6. Montage du dispositif d'épandage

- Lors du montage du dispositif d'épandage, veiller à ce que personne ne se trouve à proximité derrière le dispositif !

- Accrocher le dispositif d'épandage aux deux goujons de suspension du châssis de l'épandeur au moyen d'un élévateur (chargeur frontal, grue, poulie). Le dispositif comprend deux anneaux (en haut) afin qu'il puisse être soulevé.

- Lors de la pose sur les goujons, le dispositif d'épandage devrait être légèrement incliné en arrière (voir fig.6).

- Redresser le dispositif que lorsqu'il est bien posé sur les goujons, puis le fixer au moyen des deux fermetures des ridelles. Régler les tiges de fermeture de façon à ce que le dispositif soit bien plaqué contre les ridelles et que les fermetures soient maintenues sous tension.

- En dernier ressort, fixer les deux tirants du dispositif au châssis de l'épandeur. Crocher les deux tirants au goujon du châssis au moyen d'une goupille à ressort et les tendre à l'aide de l'écrou tendeur.

- Visser les deux tôles triangulaires (avec rouleaux d'épandage verticaux) ou les tôles trapézoïdales (avec rouleaux d'épandage horizontaux) au cadre du dispositif d'épandage (Ceci n'est pas valable lorsque les hausses sont montées).

- Monter la protection des rouleaux au cadre du dispositif d'épandage, si elle fait partie de l'équipement ou si elle est prescrite, et accoupler le tuyau hydraulique au tracteur (seulement avec protection hydraulique des rouleaux - voir manuel d'utilisation du tracteur).

- Poser (ou monter) la chaîne d'entraînement et tendre au moyen du rouleau tendeur. Lors du montage de la chaîne, veiller à ce que la clavette du raccord de chaîne soit monté correctement (voir fig.7) !

- La chaîne à rouleaux doit être tendue de façon à pouvoir la soulever d'environ 10 mm à la main. Légèrement desserrer la vis de fixation du rouleau tendeur pour tendre la chaîne et taper le rouleau tendeur vers le bas avec précaution jusqu'à ce que la tension désirée soit obtenue. Puis resserrer la vis de fixation.

ATTENTION ! Afin d'éviter des dégâts veiller à ce que la chaîne ait toujours la bonne tension !

- En cas de montage ultérieur du dispositif d'épandage, remplacer la roue d'entraînement de série par la roue s'entraînement duplex livrée avec le dispositif.

- En dernier ressort, monter la protection de la chaîne.

ATTENTION ! La roue d'entraînement de la chaîne doit être protégée même si le dispositif est enlevé !

7. Réglage de la chaîne du tapis d'entraînement

- Si la chaîne du tapis d'entraînement a la bonne tension, chaque unité de chaîne devrait pouvoir être soulevée d'environ 20 mm à la main.
- Veiller à ce que toutes les unités de chaîne aient la même tension.
- Chaque unité de chaîne est équipé d'un tendeur automatique. Le tendeur ne doit être réglé que lorsque sa force de tension n'est plus suffisante. Ceci s'effectue par le réglage de la vis de tension à la poulie de renvoi de chaîne avant (voir fig.8).
- Le contre-écrou (1) doit être desserré et la vis de tension (2) du tendeur déplacée vers l'avant jusqu'à ce la chaîne du tapis d'entraînement ait la bonne tension. Resserrer le contre-écrou afin que la vis de tension soit fixée et assurée.
- Si, après une longue durée d'utilisation, la distance de réglage du tendeur ne suffit plus, il faut enlever deux maillons de la chaîne (un horizontal et un vertical) et remonter le raccord de chaîne.

ATTENTION ! Le dispositif d'épandage doit être absolument arrêté et l'arbre de transmission découplé pour que toutes ces opérations puissent être effectuées.

- Afin d'obtenir un épandage régulier dès le début, la vitesse de la prise de force doit ensuite être augmentée à plein régime, 540 t/min. (à l'arrêt) et le tapis d'entraînement mis en marche. Ensuite, rester sur place en faisant tourner le dispositif d'épandage jusqu'à ce qu'il y ait assez de matière à épandre vers les rouleaux d'épandage. Sélectionner ensuite la vitesse adaptée et commencer l'épandage.
- Afin d'obtenir un épandage optimal, il est important de maintenir le régime de la prise de force à 540 t/min.
- Le débit d'épandage est réglé depuis le tracteur au moyen du levier de réglage d'avancement (entraînement mécanique) ou de la soupape de réglage de débit (entraînement hydraulique).
- Le débit d'épandage dépend du réglage d'avancement, de la vitesse du véhicule et du chargement de l'épandeur.
 - * Un débit réduit résulte d'une grande vitesse du véhicule et d'un avancement lent du tapis.
Un débit élevé résulte d'une petite vitesse du véhicule et d'un avancement rapide du tapis.
- Lors des manoeuvres en bout de champ, déclencher la prise de force afin de ménager l'arbre de transmission et de maintenir un épandage régulier.
- Si la vis de cisaillement de l'arbre de transmission est cassée à cause d'une surcharge pendant l'épandage, elle doit être remplacée. Avant d'effectuer ce remplacement, il faut absolument déclencher la prise de force et arrêter le tracteur ! C'est le plus souvent un blocage des rouleaux d'épandage par un corps étranger qui provoque cette rupture de la vis. Il faut dans ce cas enlever le corps étranger avant de remplacer la vis.

Il est conseillé de toujours emporter des vis de cisaillement de rechange !

Prescriptions importantes :

Le régime de la prise de force doit toujours atteindre 540 t/min. !

Ne jamais prendre des virages trop serrés lorsque la prise de force est enclenchée !

Personne ne doit se trouver sur l'épandeur ou dans la zone d'épandage !

Toujours utiliser un arbre de transmission avec une sécurité à cisaillement et les vis de cisaillement prescrites !

Dans le cas contraire, le dispositif d'épandage et l'entraînement peuvent être endommagés. Dans ce cas aucune garantie n'est valable !

11. Décrocher l'épandeur

- Tirer le frein à main ou serrer le frein à fuseau.
- Si l'épandeur est équipé d'une câle, la placer sous la roue.
- Décrocher toutes les conduites hydrauliques, les conduites de pression d'air, le câble électrique, le câble de sécurité de freinage et la corde de commande du levier de frein.
- Décrocher l'arbre de transmission du tracteur et le suspendre à l'aide de la chaînette, qui est fixée au timon.
- Déplier la roue de soutien (lorsque l'épandeur est équipé d'une roue de soutien repliable) et dévisser la roue jusqu'à ce que l'oeillet d'attelage de l'épandeur se détache de la chape d'attelage du tracteur.
- Ensuite décrocher la broche d'attelage.

12. Travaux d'entretien

- Contrôler le niveau d'huile du boîtier à engrenage angulaire en ouvrant la vis de niveau (voir plan de graissage). Si nécessaire, remplir jusqu'à la vis de niveau.
Prescription du fabricant: huile de boîte à vitesses
Agip Blasias 220
- La graisse du boîtier d'entraînement du dispositif d'épandage (si l'épandeur en est équipé) a une durée de vie minimale de 10 ans et ne doit être remplacée que passé ce délai ou lors de travaux d'entretien. Elle ne doit en aucun cas être mélangée à d'autres graisses ou être remplacée par une autre graisse (voir plan de graissage) !
Prescription du fabricant: graisse de boîte à vitesses Agip GR SLL
- Si l'épandeur est équipé d'un entraînement hydraulique du tapis, vérifier le niveau de l'huile dans le boîtier hydraulique.
Prescription du fabricant: huile de boîte à vitesses
Agip Blasias 220

- Contrôler régulièrement si les tuyaux et raccords hydrauliques ne sont pas endommagés et sales.
- Contrôler si le dispositif d'éclairage et le câble électrique ne sont pas endommagés.
- Contrôler régulièrement le bon fonctionnement des freins, des câbles de freins, du levier de frein et des autres installations de freinage et régler les freins si nécessaire (voir point 2. contrôle de l'effet de freinage).
- Nettoyer et graisser les rouleaux d'entraînement du tapis et la roue à cliquets après chaque utilisation.
- Si possible nettoyer l'épandeur après chaque utilisation.

ATTENTION ! En cas d'utilisation d'un nettoyeur à haute pression, nettoyer à froid et avec une pression maximale de 100 bar !

- Contrôler régulièrement que toutes les vis et éléments de sécurité soient bien serrés.
- Graisser l'épandeur en fonction du plan de graissage.
- Contrôler l'état des dents d'épandage après chaque utilisation. Si les dents d'épandage sont usées d'un côté, elles peuvent simplement être retournées.

ATTENTION ! Toujours changer toutes les dents en même temps sinon les rouleaux d'épandage ne sont plus équilibrés. Si les dents sont usées deux côtés, elles doivent être remplacées afin de maintenir un épandage régulier.

ATTENTION ! Si les rouleaux d'épandage doivent être enlevés pour des travaux d'entretien, leur positionnement doit être respecté lors du montage (voir fig.11).

Epandeur à composte

Un dispositif d'épandage spécial pour composte remplace le dispositif standard. Le dispositif d'épandage pour composte est composé d'un rouleau doseur horizontal à faible vitesse de rotation et d'une parroi de retenue hydraulique. un dispositif d'épandage à disques qui sert à répartir le composte, se trouve sous ce rouleau. L'entraînement est effectué par des chaînes à rouleaux comme celui du dispositif standard (voir point 6. montage du dispositif d'épandage). La mise en service de l'épandeur à composte est la même que pour l'épandeur à fumier normal (observer le manuel d'utilisation mentionné ci-dessus).

ATTENTION !

- Avant de charger l'épandeur, la parroi de retenue doit être fermée afin que le chargement ne se disperse pas lors du transport.
- Avant de commencer l'épandage:
 1. enclencher la prise de force
 2. ouvrir la parroi de retenue hydraulique
 3. une fois que le régime de la prise de force est atteint (env. 500 t/min.), enclencher l'entraînement du tapis.

Le rouleau doseur fraise le composte sur le dispositif d'épandage à disques qui répartit le composte de façon régulière et précise.

Entretien :

- Les ailettes des disques d'épandage ne doivent pas être encombrées par des corps étrangers (ficelle, etc.)
- Les raccords hydrauliques doivent toujours être maintenus propres
- Avant chaque utilisation, vérifier que les conduites hydrauliques ne soient pas endommagées
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile dans le boîtier hydraulique lorsque l'épandeur est équipé d'un entraînement de tapis hydraulique

Les prescriptions de sécurité et les règles d'entretien sont les mêmes que pour l'épandeur à fumier.

Epandeur universel

Un dispositif d'épandage C remplace le dispositif d'épandage standard. Le dispositif d'épandage c est composé de deux ou trois rouleaux à disques fraiseurs horizontaux et d'un capot de protection fixe. La répartition de la matière d'épandage est effectuée comme sur l'épandeur à composte par un dispositif d'épandage à disques.

Si l'épandeur universel est équipé d'une parroi de retenue hydraulique, les conduites hydrauliques doivent être accouplées au tracteur (voir manuel d'utilisation du tracteur). L'ouverture et la fermeture de la parroi de retenue est effectuée par la soupape hydraulique du tracteur.

L'entraînement est effectué par une chaîne à rouleaux comme pour l'épandeur à fumier normal (voir point 6. montage du dispositif d'épandage).

La mise en service de l'épandeur universel est la même que pour l'épandeur à fumier normal (voir manuel d'utilisation mentionné ci-dessus).

ATTENTION !

- Avant le chargement, la parroi de retenue hydraulique doit être fermée afin que la matière ne puisse pas se disperser lors du transport.
- Avant de commencer l'épandage :
 1. enclencher la prise de force
 2. ouvrir la parroi de retenue
 3. une fois que le régime de la prise de force ait atteint (env. 500 t/min.), enclencher l'entraînement du tapis

Les rouleaux à disques fraiseurs répartissent la matière à épandre sur le dispositif d'épandage à disques qui garantit un épandage régulier et précis.

Entretien :

- Les ailettes des disques d'épandage ne doivent pas être encombrées par des corps étrangers (ficelle, etc.).
- Contrôler le niveau d'huile du boîtier hydraulique lorsque l'épandeur est équipé d'un entraînement hydraulique du tapis.
- Nettoyer et contrôler régulièrement les guides de la parroi de retenue.

Les prescriptions de sécurité et les règles d'entretien sont les mêmes que pour l'épandeur à fumier normal.

Fig. 1

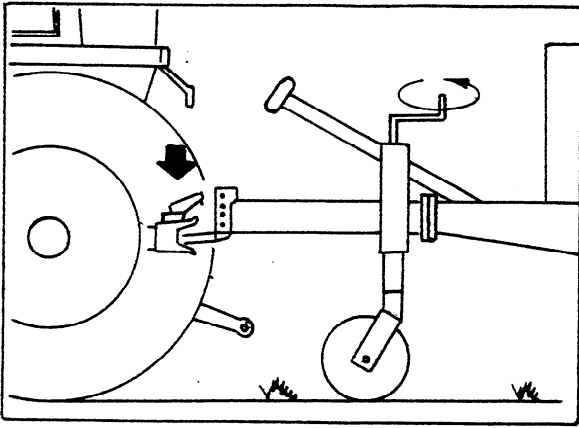


Fig. 2

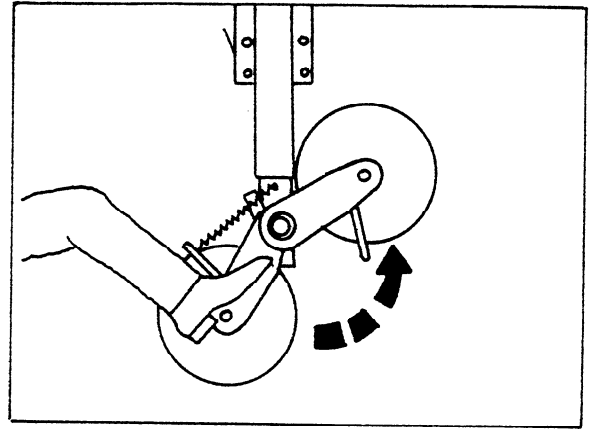


Fig. 3

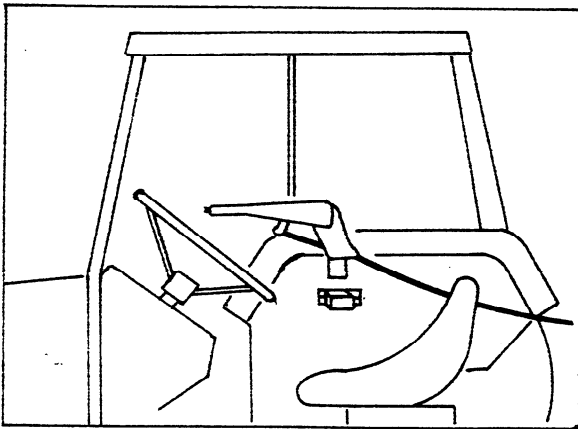


Fig. 4

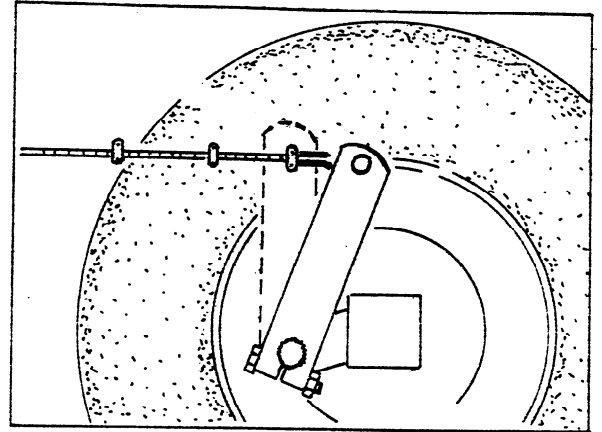


Fig. 5

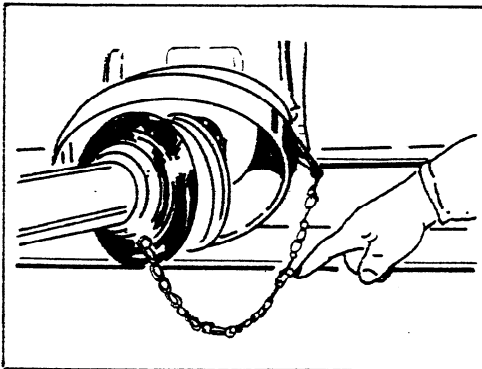


Fig. 6

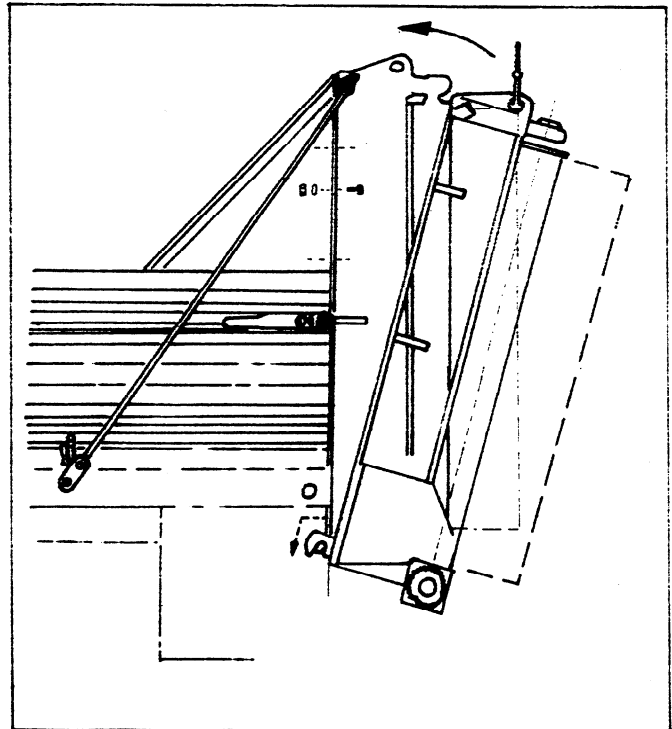


Fig.7

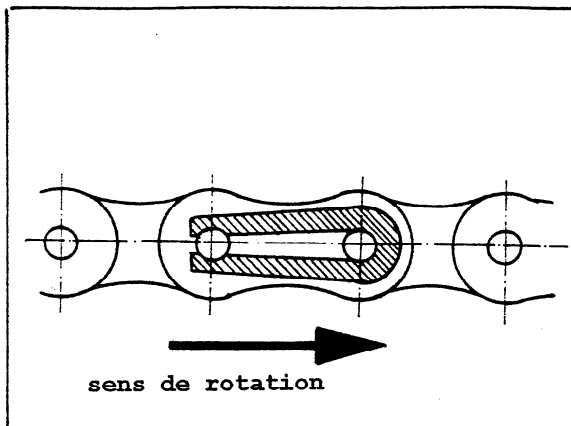


Fig.8

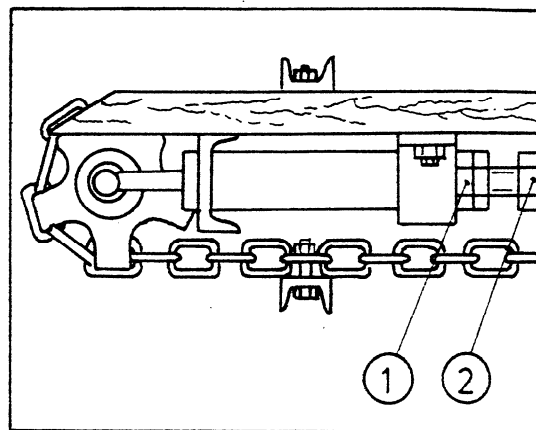


Fig.9

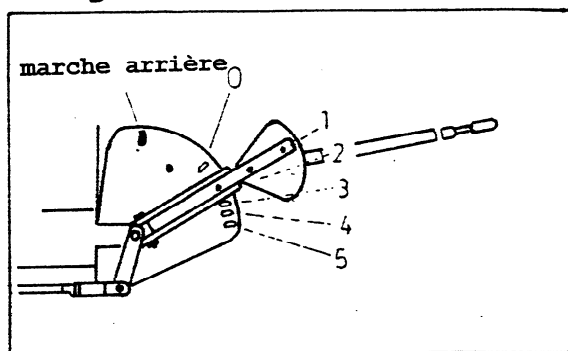


Fig.10

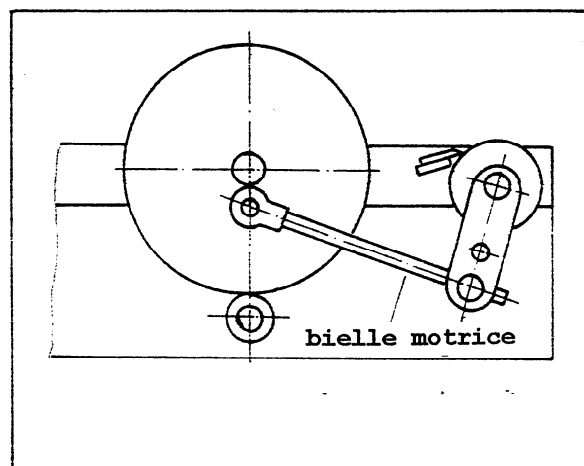


Fig.11

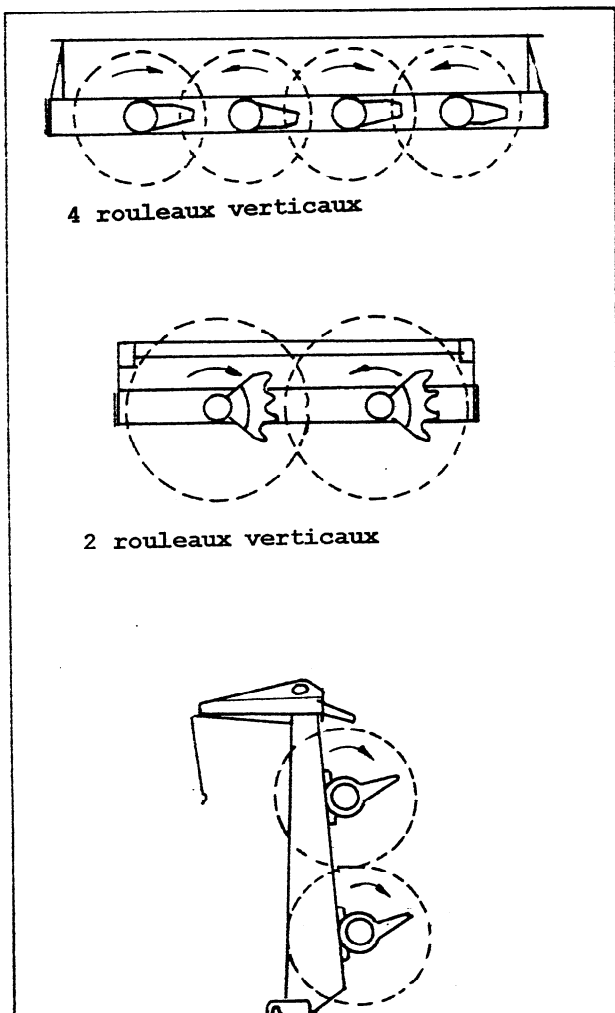
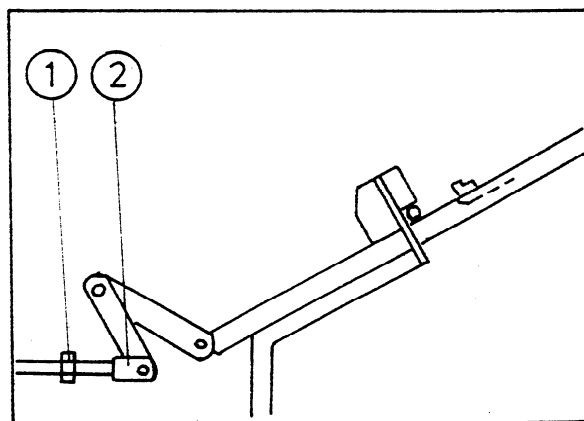
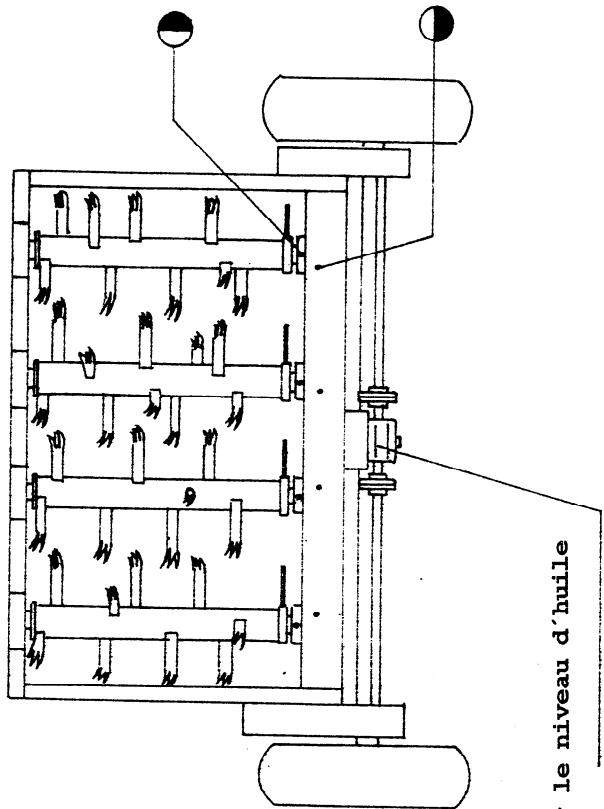
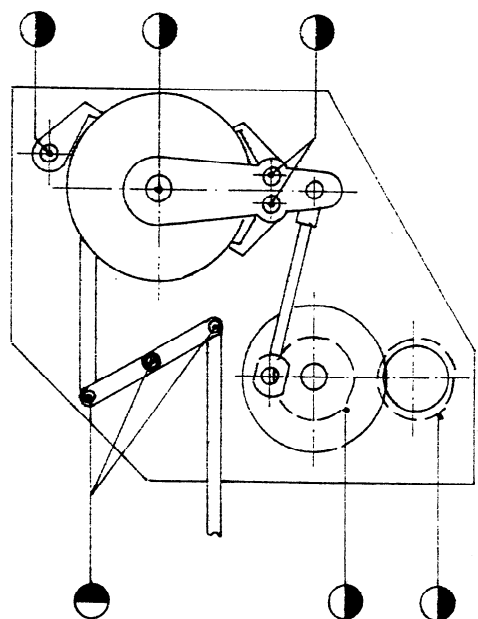
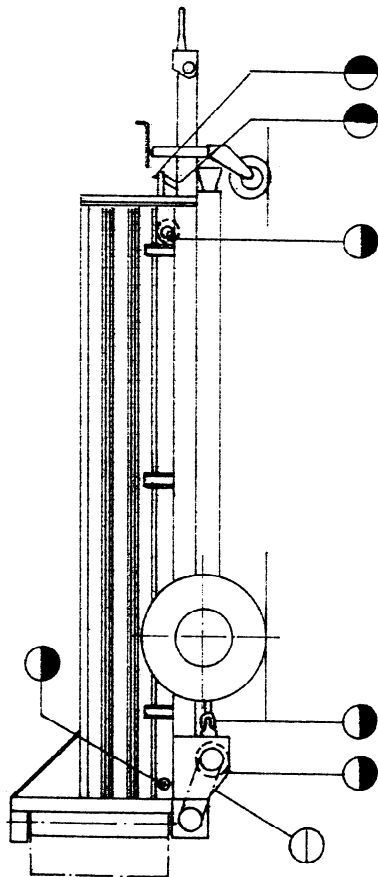


Fig.12



Plan de graissage

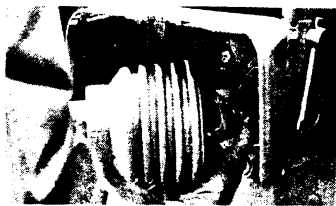
Huile	graisse	fréquence de graissage
⊖	●	après 10 heures de service
⊖	●	après chaque saison



Contrôler le niveau d'huile

Utilisation et entretien

Accouplement

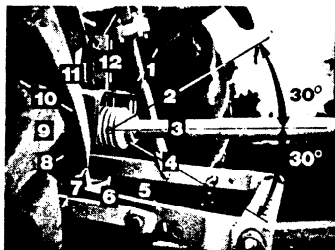


Nettoyer la prise de force.
Appuyer sur poussoir de verrouillage.



Déplacer la bague de verrou. Selon le modèle, tirer ou pousser.

Angles du croisillon



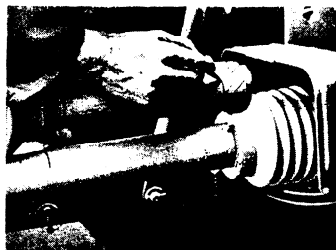
Arrêter la transmission en cas d'angle trop prononcé.



Prise de force grand angle homocinétique.

Angle max. 70° pendant le travail et à l'arrêt.
Vérifier la zone de débattement.

Ajustement de la longueur



Pour l'ajustement de la longueur, mettre les deux demitransmissions côte à côte dans la position de travail la plus courte et les marquer.



Raccourcir les tubes protecteurs.

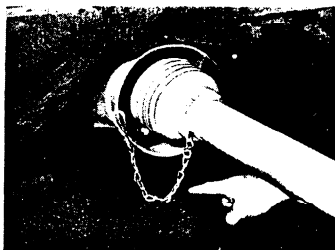


Raccourcir les profils coulissants de la même longueur que les tubes protecteurs.



Arrondir les bords de coupe et nettoyer soigneusement la limaille.

Protection

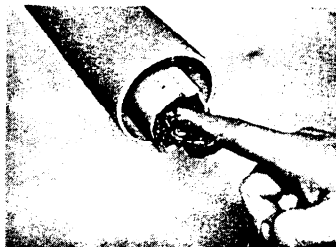


Fixer les chaînettes de manière à assurer un débattement suffisant à la transmission.

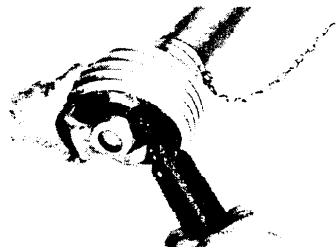
Une protection adaptée sur la transmission est nécessaire.

Ne travailler qu'avec une transmission protégée.

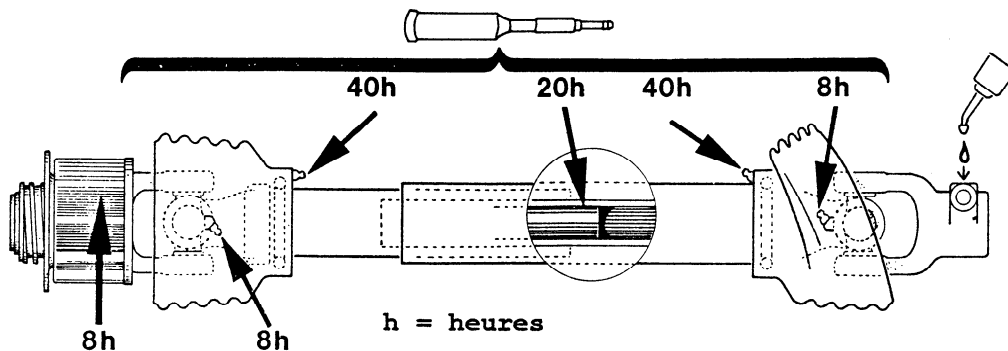
Graissage

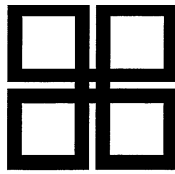


Graisser l'intérieur du profil coulissant extérieur.



Plier le croisillon pour le graisser.





PÖTTINGER

(F)

Annexe 1

Déclaration de conformité pour la CEE

conforme à la directive de la CEE 89/392/CEE

Nous ALOIS PÖTTINGER Maschinenfabrik Gesellschaft m.b.H.

(Nom du vendeur)

A-4710 Grieskirchen; Industriestraße 1

(Adresse complète de la firme - en cas de mandataires établis dans la CEE, prière d'indiquer également la raison sociale et l'adresse du fabricant)

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

Miststreuer Type 3501; Type 4001; Type 5001;
Type 6001; Type 7001; Type 8001; Type 10001

(Marque, modèle)

faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la CEE 89/392/CEE,

(le cas échéant)

ainsi qu'aux prescriptions des autres Directives de la CEE établies dans ce domaine.

(Titre et/ou numéro et date de publication des autres directives de la CEE)

(le cas échéant)

Pour mettre en pratique dans les règles de l'art les prescriptions en matière de sécurité et de santé stipulées dans les Directives de la CEE, il a été tenu compte de la/des norme(s) et/ou de la/des spécification(s) technique(s) suivante(s):

ÖNORM EN 292-1 : 1991; ÖNORM EN 292-2 : 1991;

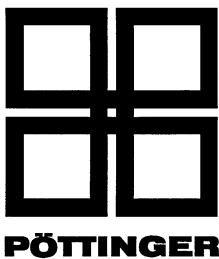
(Titre et/ou numéro et date de publication de la/des norme(s) et/ou de la/des spécification(s) technique(s))

Grieskirchen, 28.01.2000

(Lieu et date)

pa. Ing. H. Menzl
Entwicklungsleitung

(Nom, fonction et signature de la personne autorisée)



**ALOIS PÖTTINGER
Maschinenfabrik Gesellschaft m.b.H**

A-4710 Grieskirchen

Telefon: 0043 (0) 72 48 600-0

Telefax: 0043 (0) 72 48 45 90

e-Mail: landtechnik@poettinger.co.at

Internet: <http://www.poettinger.co.at>

**GEBR. PÖTTINGER GMBH
Stützpunkt Nord**

Wentruper Mark 10

D-48 268 Greven

Telefon: (0 25 71) 93 45 - 0

Ersatzteildienst: (0 25 71) 93 45 - 11

Kundendienst: (0 25 71) 93 45 - 12

Telefax: (0 25 71) 93 45 - 14

PÖTTINGER France

129 b, la Chapelle

F-68650 Le Bonhomme

Tél.: 03.89.47.28.30

Fax: 03.89.47.28.39

**GEBR. PÖTTINGER GMBH
Servicezentrum**

Spöttinger-Straße 24

Postfach 1561

D-86 899 LANDSBERG / LECH

Telefon:

Ersatzteildienst: 0 81 91 / 92 99 - 166 od. 169

Kundendienst: 0 81 91 / 92 99 - 130 od. 231

Telefax: 0 81 91 / 59 656

